

0270016W  
ACADEMIE DE ROUEN  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ARISTIDE BRIAND  
2 RUE PIERRE SEMARD  
27031 EVREUX CEDEX  
Tel : 0232236900

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 22

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 28

Le conseil d'administration

Convoqué le : 15/10/2020

Réuni le : 05/11/2020

Sous la présidence de : Jean-Michel Diot

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

**Exercice : 2020**

**Numéro de la DBM : 1**

**Budget d'origine :**

Budget primitif : [ ]

Budget annexe : [X] Intitulé : GSP

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

autorise le prélèvement sur fonds de roulement de la somme de 417€ afin d'annuler un OR concernant une cotisation dont la convention n'a jamais été retournée signée.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0